

Modification des règles, décembre 2021

Contribuez à arrêter la propagation de la COVID-19



À partir de vendredi 10 décembre

Les masques sont obligatoires dans la plupart des lieux publics intérieurs, y compris les lieux de culte, les théâtres et les cinémas, ainsi que dans les magasins et les salons de coiffure.



Les masques sont également obligatoires dans les transports en commun.



Où les masques ne sont-ils pas nécessaires ?

Les masques ne seront pas nécessaires dans les pubs ou les restaurants, ni dans les salles de sport où il n'est pas pratique de les porter.



À partir de lundi 13 décembre

Les gens devraient travailler à domicile s'ils le peuvent.



À partir de mercredi 15 décembre

Les gens auront besoin d'un **pass NHS Covid** montrant leur **statut vaccinal** ou un **test antigénique récent** pour entrer dans les boîtes de nuit, les lieux à l'intérieur sans places assises d'une capacité de plus de 500 personnes, lieux à l'extérieur sans places assises d'une capacité de plus de 4 000 personnes, et tout lieu pouvant accueillir plus de 10 000 personnes.



Nous vous encourageons à passer des **tests antigéniques (LFT, Lateral Flow Test)** avant d'entrer dans un environnement à haut risque (comme un endroit bondé) « impliquant des personnes avec lesquelles vous n'auriez pas normalement de contact ou lors de la visite d'une personne vulnérable ». Vous pouvez réserver un test ou un kit de test à domicile en ligne sur www.suffolk.gov.uk/coronavirus-covid-19/getting-a-test/ ou en appelant le **0333 772 6144** (un service d'interprètes est mis à disposition).

Si vous vous inquiétez au sujet de vos factures, de votre travail ou de votre logement, appelez **gratuitement** le service de conseil et de soutien du Suffolk au **0800 068 3131** du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Si vous vous isolez, appelez **gratuitement** la ligne d'assistance **Home, But Not Alone** au **0800 876 6926** du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.